

cgt-ardennes.fr mail . cgt@cd08.fr

CD 08

L'Ardennais a tranché, ce sera : »Pour Pâques, Noël gâte ses camarades »!

#Action #CD08

La CGT dénonce la « mamaille » des élus

En assemblée, le vote n'avait pas fait de vagues. Auprès des agents, c'est une autre histoire. Lundi 6 mai, les élus du conseil départemental des Ardennes décidaient d'alléger les pé-nalités qu'ils encourent en cas d'ab-sence. La retenue de 5 % sur leur in-demnité, soit de 100 à 130 euros, ne serait appliquée qu'à la troisième ab-sence non justifiée en assemblée ou toute autre commission. Jusqu'alors elle était appliquée dès la première absence. Intolérable pour la CGT des agents du Département. Sur son blog, la deuxième organisation syndicale de la collectivité signe un billet au tire provocateur «Pour Pâques, Noël gâte ses camarades ! » Et d'enchaîner : « De nos jours, avec le rejet voire la haine des élus, personne n'oserait une telle mamaille. Et bien si | Nos élus osent tout | Et après fis viennent nous faire la leçon : « il faut faire des économies... » Le syndicat



les élus ne seront sanctionnés qu'à partir de leur 3° absence. Archives A.L.

tacle par ailleurs la première viceprésidente, Anne Dumay, qui fut la seule parmi les élus de la majorité contactés à accepter de s'exprimer nommément dans nos colonnes pour défendre la mesure. Elle soulignait la difficulté rencontrée par les élus qui travaillent de suivre toutes les

réunions. Réponse de la CGT: « Cher collègue de catégorie C qui émarge pé-niblement à 1 500 E/mois, il faut plaindre la pauvre Anne Dumay, qui reste droite dans ses belles bottes : elle ne gagne péniblement (selon la Haute autorité pour la tansparence) que 4 780 E/mois en 2017. * M.T.

La CGT dénonce la mamaille des élus!